

Le trait d'union Ayvellois

FEVRIER 2021

N° 60







SOMMAIRE

- P 2 □ Édito du maire
- P 3 et 4 □ Infos communales
- P 5 □ Page écolo
- P 6 □ Travaux
- **P** 7 □ **Infos utiles**
- P 8 □ Hommage à Claudette PICOT
- *P 9* □ *État civil 2020*
- P 10 □ Nouveaux services
- P 11 □ Retour sur images
- P 12 et 13 \square $\stackrel{?}{A}$ vos pinceaux
- P 14 □ Foot aux Ayvelles
- P 15 □ La chandeleur?
- P 16 □ Divertissements et festivités

Enquête de satisfaction jointe





Edito du maire



.2020 OUBLIONS!

Une nouvelle année, nouvelle épreuve de résilience, je ne peux que vous souhaiter force et résistance pour cette année 2021.

Nous parlons trop souvent de la crise sanitaire dans tous supports confondus, je n'en ferai pas état dans ce mot du Maire.

Le conseil municipal laisse s'exprimer les talents de la commune. Depuis déjà 2 à 3 ans une place est donnée à l'esprit créatif. Ce fut le cas avec Jean Baptiste CHOP-PLET qui a contribué à mettre en valeur des murs extérieurs que l'on ignorait complètement (transformateurs électriques, garage communal). Une parfaite réussite picturale. 2020, 2 jeunes talents Ayvellois ont cette fois-ci pris possession des murs inté-

rieurs de la mairie. 2 thèmes complétement opposés, c'est ce qui fait le charme de ces créations. N'hésitez pas à venir les contempler dans le hall de la mairie au 1^{er} étage.

Merci à nos jeunes talents Ayvellois pour leur contribution à valoriser des espaces publics hauts en couleur.

<u>Une famille aux talents multiples</u>. La famille SIMON une saga à elle seule. Vous allez découvrir dans ce bulletin l'investissement d'Annie SIMON dans le club de football de la commune. Une école de foot sous sa responsabilité, des coups de mains dans tous les domaines, toujours le sourire, toute la famille participe, c'est ça la famille SIMON, un esprit d'équipe. **Merci à vous tous**.

2021, reprenons le thème de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole : « changeons de braquet ».

Ordures Ménagères: Oui le braquet, le braquet de nos comportements en terme de tri. 2025 c'est demain. L'état dans ces prospectives va lui aussi changer de braquet. La TGAP, taxe prélevée sur le tonnage d'enfouissement des ordures ménagères, va passer de 17 euros la tonne en 2019 à 30 euros en 2021 et 65 euros en 2025. Sachant que sur le territoire d'Ardenne Métropole c'est environ 33 000 tonnes de déchets enfouis, je vous laisse faire le calcul.

Oui nous devons changer nos comportements. La collectivité ne peut se permettre d'abonder un puits sans fond. Si aucun changement notable ne se fait sentir, il serait dommageable pour le contribuable de se voir augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prélevée sur le foncier bâti.

Dans ce bulletin vous verrez que la commune participe à valoriser le compostage en mettant à disposition, sous l'égide d'Ardenne Métropole, 6 composteurs dans les jardins communaux.

Une étude sera diligentée pour savoir si les personnes qui ne désirent pas de composteur sur leur terrain, feraient la démarche de déposer dans des composteurs collectifs, placés sur l'espace public.

Résumons: correctement trions, surtout que dans les Ardennes beaucoup de plastiques sont recyclables et correctement compostons. Des documents sont mis à votre disposition pour bien le réussir et nous éviterons ainsi l'enfouissement dans les centres dédiés, sujet à une taxation extrême pour notre portefeuille.

<u>Plan de relance de l'état</u>: oui, mais se pose le problème du complément financier (part communale) Les communes sont tellement sollicitées et grevées d'une partie de leurs dotations qu'il est difficile de mettre toujours plus. La commune a des projets dans ses cartons. Des demandes de subventions sont en cours, nous y reviendrons au moment du budget.

La commune facilite toujours l'installation de commerces fixes ou ambulants. (Lire par ailleurs)

À Mme PICOT notre institutrice-secrétaire de mairie-généalogiste, un hommage très réussi dans ce bulletin. Merci à sa fille Mme GORNARD pour toutes ces informations.

À nos employés communaux présents en ces temps difficiles. Merci pour leur dévouement et pour leur investissement au sein de notre collectivité.

Le Maire, Philippe LEBRETON



Infos communales

NE JETEZ PAS VOS MASQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Aux Ayvelles, comme ailleurs, de nombreux masques sont abandonnés sur la voie publique.

Un fléau pour notre santé et l'environnement.

Avec la crise sanitaire du Covid 19 et les mesures de protections recommandées, nous assistons à une recrudescence de pollution liée à des déchets d'un nouveau type : les lingettes, les gants et les masques usagés.



Ces déchets potentiellement contaminés peuvent contribuer à **la propagation du virus** tout en affectant durablement notre environnement. La dégradation des masques prend plusieurs années et libère des microparticules très mobiles qui peuvent être transportées par l'air, par l'eau et sur de longues distances, affectant notre santé. En outre, lorsqu'ils se retrouvent dans les caniveaux, ces masques bouchent les canalisations d'eaux usées et perturbent les systèmes d'assainissement.

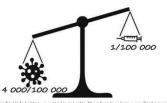
Et pour rappel, leur abandon sur la voie publique est passible d'une amende de 68 euros.

Balance bénéfice risque

On a plus de risque d'attraper le COVID que d'avoir un effet secondaire de vaccin.

Et le COVID, lui, on est sûr qu'il tue et qu'il donne des séquelles!

Aujourd'hui en France : 1 français sur 25 a attrapé le COVID. 1 français sur 1000 en est mort. 1 malade sur 40 en est mort.*



Se faire vacciner c'est vital! Risque de se faire renverser par une voiture dans l'année

5/100 000

Risque d'avoir un effet secondaire d'un vaccin

Litté

1/100 000

1/250 000

On pourrait presque dire qu'on a plus de risques de se faire renverser en allant se faire vacciner que d'avoir un effet secondaire du vaccin!

Avec les vaccins à ARN

- Pas de risque de mutation génétique car l'ARN ne rentre pas dans le noyau des cellules, là où se trouve notre ADN.
 Et il est rapidement détruit par l'organisme.
 - Pas de risque de transmission aux enfants car on injecte l'ARN dans des cellules musculaires, pas dans les cellules des gonades.

Pas d'adjuvants, ou d'aluminium.
(Le truc qui fait peur aux anti-vaccins).
Alors oui, j'ai écrit une BD pour
expliquer que cette peur
n'était pas fondée.
Mais si vous avez peur
quand même, sachez que le truc
qui vous fait peur d'habitude,
il n'y en pas dans ce vaccin-là!





Infos communales

Report de l'enquête de recensement 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

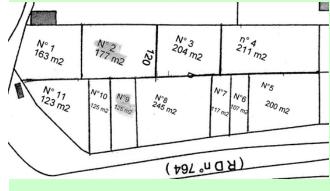
Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants.





L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune. Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête terrain complétée de sources administratives dans les communes de moins de 10 000 habitants ou du répertoire d'immeubles localisés (RIL) dans les communes de plus de 10 000 habitants).

Jardins communaux





Notre commune met à disposition de ses habitants 11 parcelles de jardin situées en face de la mairie, entre la rue de Sedan et l'aire de jeux du clos Barrois. Ces parcelles ont une surface comprise entre 100 et 245 m² et sont louées au prix annuel de 0,10 € le m².

Ces terrains sont affectés à des particuliers ne disposant pas d'un autre jardin. Ils doivent pratiquer le jardinage pour leurs propres besoins ou ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. La culture des plantes doit être respectueuse de l'environnement : il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires et demandé de choisir des engrais d'origine naturelle.

Six composteurs sont à la disposition des jardiniers pour le stockage des déchets naturels et une cuve de récupération de l'eau de pluie sera installée prochainement pour faciliter l'approvisionnement en eau destiné à l'arrosage des cultures.

Sur les 11 jardins disponibles, 8 sont occupés à l'heure où nous écrivons ces lignes. Si vous êtes intéressé par l'une des 3 parcelles restantes, adressez un courrier ou un mail à la mairie.



Téléphone: 03.24.37.88.37 **Site internet**: les ayvelles.fr

Mail: communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 Maire ou Adjoints : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV





Page écolo

Agir en éco-citoyen : compostons nos déchets de cuisine et de jardin

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de décomposition en présence d'air, des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin, par des champignons, des micro-organismes, des vers de terre... en un produit comparable au terreau : **le compost**.

4 bonnes raisons de composter :

Réduire le volume des ordures ménagères (les déchets biodégradables représentent 30 % du contenu de nos poubelles). Composter représente 115 kg/hab/an de déchets en moins à collecter et à traiter.

Produire un amendement 100 % naturel et totalement gratuit.

Limiter l'arrosage et éviter l'achat de terreau, d'engrais ou de produits phytosanitaires.

Limiter les allers-retours en déchetterie





La Communauté de communes a choisi de participer à la campagne de promotion du compostage individuel portée par Ardenne Métropole.

Les administrés de l'intercommunalité peuvent donc obtenir gracieusement l'attribution d'un composteur.

En s'inscrivant à l'adresse suivante :

https://ardenne-metropole.fr/compostage-individuel/

Ou en téléphonant au **0800 29 83 55**





Travaux

Réserve incendie rue de Chalandry

La défense extérieure contre l'incendie au niveau de la rue de Chalandry n'étant pas optimale, il a été décidé en juin 2009 de mettre à disposition des pompiers l'ancienne réserve d'eau enterrée située au bout d'un chemin à la sortie de la commune.

Cette réserve d'eau est constituée de deux cuves de 60 m³. Elle captait jadis les eaux de sources et servait de château d'eau pour alimenter les habitations de la Petite Avvelle.



En 2014, une borne sèche reliée à ce réservoir a été installée en bord de rue pour permettre aux pompiers d'utiliser cette eau sans avoir à s'engager dans le chemin étroit conduisant à la réserve d'eau.

Le niveau d'eau des citernes n'étant pas stable, des travaux de remise en état ont débuté en novembre 2020. Après avoir dégagé une partie de la terre autour des cuves pour détecter les fuites, elles ont été vidées et séchées puis étanchéifiées par l'intérieur.

Travaux d'enfouissement rue de Chalandry

La dernière partie des travaux d'enfouissement des câbles de la rue de Chalandry a commencé début janvier. Les câbles du réseau électrique, téléphonique et de l'éclairage public sont concernés.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 75 % pour le réseau électrique et 50 % pour l'éclairage public. Concer-

nant le réseau téléphonique, la totalité des frais est à la charge de la commune.

A propos de la fibre optique, des poteaux provisoires sont mis en place le temps des travaux mais la fibre empruntera à terme les gaines du réseau téléphonique.



TOIT DU PRÉAU DE L'ÉCOLE

Une polémique a vu le jour en début d'année dernière quant à la présence d'amiante au niveau du toit du préau de l'école et aux risques pour la santé des enfants selon certains parents d'élèves et M Jean-Luc Kulpa, membre de l'association départementale des victimes de l'amiante des Ardennes ; polémique relayée par un article paru dans l'Ardennais le 15 février et par les réseaux sociaux.

Monsieur Lebreton, soucieux de ne faire courir aucun risque aux enfants, faisait réaliser des contrôles périodiques. Ces contrôles certifiaient le bon état du préau.

Face aux polémiques, Monsieur Lebreton a fait réaliser un nouveau contrôle. Il ressortait de l'analyse complète réalisée par un spécialiste certifié qu'aucune dégradation du toit du préau n'était constatée, que celui-ci ne présentait donc aucun danger et qu'il n'était pas utile de le remplacer.

Pour couper court aux rumeurs, la municipalité s'est engagée et a voté le remplacement du toit du préau de l'école. C'est chose faite depuis fin octobre 2020.

Pendant le démontage de l'amiante, une société est venue contrôler l'air ambiant du démontage.

ésamiantage : 5 872

COUT DES TRAVAUX POUR LA COLLECTIVITÉ:

Désamiantage : 5 872 € Toiture neuve : 7 627.68 € soit un total de 13 499.68 €







Infos utiles



TRAVAUX À L ÉCOLE

Une BCD (Bibliothèque et Centre Documentaire) a pour vocation de faire découvrir et aimer les livres aux enfants. De nombreux livres ont complété la bibliothèque de l'école grâce à une subvention de l'Inspection Académique et de la Mairie.

Des travaux de rénovation ont été nécessaires dans la salle de l'ancienne Mairie du village faisant office maintenant de BCD et utilisée par les enseignants de

l'école et l'association FACILE pour le club informatique (le jeudi après-midi) :

Démontage du plancher en mauvais état – Réfection du sol - Pose de carrelage Démontage de l'ancienne cheminée

Réfection des murs

La Mairie a fait l'acquisition de mobiliers divers afin d'équiper cette salle : meubles bibliothèques, canapés et poufs pour les enfants, tables et chaises de bureau pour le club informatique.

Rendez-vous à la fin des travaux et de l'aménagement de cette BCD pour de nouvelles photos !



UN EMPLOYE COMMUNAL AU SERVICE DES HABITANTS

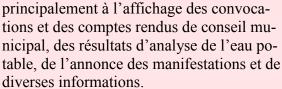
MERCI à David Dechêne pour son travail de déneigement. Il a apprécié les messages de remerciement diffusés sur les réseaux sociaux

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

-Suite...

Quelques précisions à la suite de l'article paru dans le bulletin précèdent :

Le panneau principal se situe à la mairie. Les six autres panneaux servent



Certains documents ne sont affichés qu'en mairie compte tenu de la taille limitée des six autres panneaux. Il s'agit notamment des décisions ou déclarations concernant l'urbanisme, d'arrêtés préfectoraux et municipaux et de la publication des bans pour un mariage.



ADOPTEZ 2 POULES!

Pour réduire les quantités de déchets alimentaires dans nos poubelles tout en bénéficiant d'œufs frais, la communauté d'agglomération propose aux foyers du territoire d'adopter deux poules. Si vous souhaitez participer à cette action, contactez le service prévention et collectes des déchets d'Ardenne Métropole.

Inscription

avant le 26 février

(Voir LE MAG de Février 2021 joint au bulletin)

Lien direct sur : lesayvelles.fr



Tél: 0800 29 83 55





HOMMAGE à Mme Claudette PICOT

Mme Claudette PICOT est née le 16 février 1923 à Mohon. Mariée en 1945, elle a eu une fille, Françoise mariée à Francis, deux petites-filles Florence et Sophie et trois arrière-petites-filles Mathilde, Marine et Agathe. Institutrice puis directrice de l'école des Ayvelles de 1945 à 1978, elle a toujours été très attachée à notre village. Par ses recherches sur l'histoire de notre commune et par les documents accumulés, elle en était la mémoire. Passionnée de généalogie, elle était membre fondatrice de Ardennes généalogie et a créé de nombreux arbres généalogiques.

Mme PICOT, ENSEIGNANTE:

Elle a été nommée institutrice aux Ayvelles le 3 décembre 1945. Habitant à Mohon, elle faisait le trajet à pied matin et soir, emmenant son repas. En 1945, il y avait une classe installée dans l'ancienne mairie. Elle a obtenu un logement au presbytère où elle est restée de 1950 à 1959, puis à l'école dans le pavillon LHUILLIER. En 1963, elle a emménagé au bourg jusqu'en 1990. MM. Bouillon et Lamoque ont succédé à M Cousinard comme directeur. Chaque année ils organisaient un voyage en car.

Mme PICOT, HISTORIENNE de notre village:

Elle s'est toujours intéressée à l'histoire de notre village. Elle a d'ailleurs rédigé, dans les années 1980, un document retraçant la situation des Ayvelles au regard de sa géologie, de l'origine du nom du village, des seigneurs, du château, de l'église et bien sûr, de l'école.

Autre initiative : Mme PICOT a conservé pendant toute sa présence aux AYVELLES et un peu après, la totalité des articles parus dans la presse locale. Cela constitue une mémoire particulière et imagée.





Mme PICOT, GENEALOGISTE:

En consultant des registres d'état civil et paroissiaux elle a retrouvé des noms qui existaient encore aux Ayvelles. C'était le point de départ de sa passion pour la généalogie. Avec « Ardennes généalogie » elle a participé à des expositions et a rédigé beaucoup d'articles pour cette association. Elle a réalisé des relevés de registres d'état civil et de registres paroissiaux notamment pour les Ayvelles. Elle fréquentait assidument les archives départementales. En 2008 elle a reçu le titre de présidente d'honneur d'Ardennes généalogie.



Par ailleurs, Mme PICOT a été secrétaire de mairie de 1958 à 1968. Lors de son départ en retraite en 1978, le maire M. Capitaine lui a demandé de créer un club des anciens (expositions, défilés costumés dans le village, participation à la kermesse de l'école etc...). Mme PICOT a également été secrétaire de la fanfare qui se produisait jusqu'en Belgique. Lors du bicentenaire de la Révolution, à la demande du maire, elle a créé un questionnaire sur l'histoire du village.

Mme PICOT est décédée à Charleville-Mézières le 2 novembre 2020 dans sa 98^{ème} année. Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme dynamique, enthousiaste et en avance sur son temps.

Le maire, Philippe Lebreton et l'ensemble du conseil municipal adressent à sa famille leur cordial soutien.





État civil 2020

Naissances 2020

Eliott BLAN né le 28 mai 2020 Victorine BLAN née le 28 mai 2020 Eva FLAMENT née le 1^{er} juillet 2020 Inéa LIGIER née le 9 juillet 2020 Lilio LIGIER né le 9 juillet 2020 Enzo VALLERA né le 21 juillet 2020 Isabella GERARD née le 3 octobre 2020 Ewan COCU né le 27 octobre 2020 Jeanne FONTAINE née le 23 novembre 2020



Mariage 2020

Mme Lucie GOBINET et M David TUOT : le 5 septembre 2020



Décès 2020

Claudine LOUIS : le 1^{er} mars 2020 André ALEXANDRE : le 16 août 2020 Marthe ALEXANDRE : le 9 septembre 2020

Jean MARSAL : le 1^{er} octobre 2020 Gilbert HENRY : le 22 novembre 2020 Danielle COPIN : le 30 novembre 2020 Mauricette BROYER : le 5 décembre 2020

HOMMAGES

Décès de Mme Mauricette BROYER

Mme Mauricette BROYER est née le 23 février 1937 à Mohon et est la dernière d'une famille de 5 enfants. Elle a connu son mari, Gilbert, en 1954 au bal à Mohon et ils se sont mariés en 1957. Ensemble ils ont eu trois enfants Brigitte, Luc et Alain, sept petitsenfants et six arrière-petits-enfants. Elle a travaillé à l'usine de la brosserie à Mohon de l'âge de 14 ans à 20 ans puis dans le commerce de Gilbert aux Ayvelles et enfin dans la société de transport familiale jusqu'à sa retraite. Mme Broyer était très discrète et ne souhaitait que le bonheur de son mari, de ses enfants et de ses petits-enfants. Voir ses proches sourire suffisait à son bonheur. La maladie ne l'a pas épargnée rendant sa fin de vie difficile. Elle est décédée à 83 ans, le 5 décembre 2020.



FOOTRAL

Décès de M Gilbert HENRY

Gilbert est né le 11 janvier 1965.

Troisième fils d'une famille de cinq garçons, il a habité rue de Sedan avec ses parents. En situation de handicap, Gilbert, célibataire, est resté avec eux. À leur décès, la maison est vendue et Gilbert déménage dans l'ancien lavoir réhabilité en logement, rue de Chalandry en 2008.

On se souvient d'un homme très gentil qui allait faire ses courses à pied dans la zone commerciale.

Depuis deux ans, très malade Gilbert était parti à l'hôpital puis en EHPAD. M Gilbert HENRY nous a quittés le 22 novembre 2020 à l'âge de 55 ans.





Nouveaux services

PANDIDELIA, UN UNIVERS LUDIQUE DÉDIÉ AUX JEUNES ENFANTS DÈS 3 ANS OU COMMENT GRANDIR AVEC DES JEUX 100 % ARDENNAIS







Delphine, habitant Les Ayvelles, toute jeune créatrice, déborde d'imagination et d'envie d'améliorer le quotidien des familles. Elle conçoit de A à Z des jeux et des ateliers à réaliser à la maison pour s'amuser et pour permettre aux petits de grandir, d'évoluer, de s'émerveiller et de devenir autonomes.

Quelques créations : des grands classiques de jeux en version simplifiée adaptés aux plus petits mais également aux enfants en situation de handicap : le loto des poissons, Memory, jeux de 7 familles, loto des Ardennes avec de nombreuses légendes du territoire thématisées, calendrier de l'avent...

Nouveau jeu en préparation : Légendes ardennaises « La déesse Arduinna »

Pour voyager dans l'univers de Pandidelia :

page facebook / pandidelia.fr / <u>pandidelia.creatrice@gmail.com</u> youtube : pandidelia creatrice



« AristoChiens » : un salon de toilettage

Depuis novembre dernier, Catherine Lenoir offre un nouveau service afin de chouchouter encore plus vos compagnons à quatre pattes : toilettage, tonte... mais également vente

d'accessoires. Situé au 25 rue du Bourg, ce salon est ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous.





Une boucherie ambulante est arrivée dans la commune

Installée depuis novembre dernier à l'entrée de la rue de Chalandry, la maison Muller offre ses services en boucherie, charcuterie, traiteur (plats cuisinés maison) et fromages tous les vendredis de 8h30 à 12h30.

Il est possible de passer des commandes. Contact :



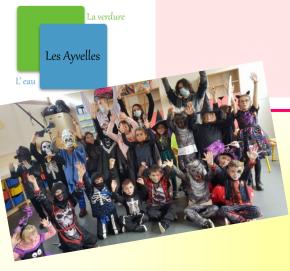


Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres c'est possible!

Comment ? Apposer un autocollant « stop pub » sur celle-ci

Pourquoi ? Afin de réduire le gaspillage du papier **Où se le procurer ?** A la mairie





Retour sur images

LE CENTRE DE LOISIRS A FÊTÉ HALLOWEEN

Cheyenne, la directrice et les animateurs Hugo, Jessica et Mathis, ont animé le centre de loisirs du 19 au 22 octobre dernier. Ils ont proposé aux

24 enfants présents des activités variées durant cette semaine de

loisirs : une chasse au trésor, des ateliers de cuisine que les enfants affec-

tionnent particulièrement, des grands jeux et des activités manuelles multiples, sans oublier une journée déguisée pour fêter Halloween.

Rendez-vous est pris pour le prochain centre de loisirs du 22 au 26 février.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Contexte sanitaire oblige, c'est uniquement en présence d'élus de Chalandry-Elaire et de Les Ayvelles que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre aux Monuments aux Morts avec un dépôt de gerbes.

A la suite du discours de M. Lebreton, lecture a été faite de la liste des militaires tués tout au long de l'année 2020 dans des interventions militaires extérieures.

Une minute de silence a été respectée avant que l'assemblée présente n'entonne la Marseillaise.

L'assemblée s'est ensuite rendue au monument aux morts de Chalandry-Elaire où s'est déroulée la poursuite de la cérémonie.

LA COMMUNE A GATÉ LES ENFANTS ET LES GRANDS ENFANTS

Les enfants n'ont pu se retrouver entre eux pour fêter la Saint Nicolas autour d'un goûter et d'un spectacle comme les années précédentes. La mairie ne les a pas pour autant oubliés et une distribution de chocolats a été faite directement au domicile des enfants qui ont accueilli les conseillers municipaux avec joie et bonne humeur.







L'après-midi récréatif de Noël des **anciens du village** n'a pu avoir lieu. Les colis de Noël ont été distribués à leur domicile par les conseillers

municipaux. Le colis « habituel » a été complété par d'autres cadeaux : un masque et un porte-clés frappés de l'écusson du village ainsi qu'un bon d'achat de 15 € à valoir dans les commerces locaux. Les conseillers municipaux ont été accueillis très chaleureusement par nos anciens qui ont vivement remercié la Mairie de les avoir tant gâtés.





À vos pinceaux!



En vous rendant au secrétariat de la mairie, vous pourrez désormais découvrir deux magnifiques fresques murales peintes par Maïwenn et Camille, jeunes habitantes de notre commune.

5 questions à Maïwenn Masquelier







Le Trait d'Union Ayvellois (LTUA) *Maïwenn, peux tu te présenter ?*J'habite Les Ayvelles, j'ai 16 ans et je suis en 1^{ère} au lycée Monge à Charleville-Mézières. Je fais du dessin depuis environ 4 ans. Je suis passionnée par le Japon que ce soit au niveau gastronomique ou culturel. Je voue surtout un grand amour pour les mangas/dessins animés.

LTUA: Pourquoi ce projet de fresque?

Monsieur le Maire voulait ajouter quelque chose aux murs de la mairie et cherchait des artistes, j'ai donc proposé mes pinceaux pour amener un peu de couleur.

LTUA : Comment as-tu choisi le thème de cette fresque ?

De base, j'avais une idée totalement différente de ce que j'ai réalisé, mais après avoir consulté mon classeur de dessins, Mr Lebreton a dit : « Ah oui celui que tu proposes est beau mais je préfère celui-là il est marrant! » J'ai donc produit la peinture qui est maintenant présente sur le mur des couloirs de la mairie.

LTUA: Comment ton projet s'est-il déroulé?

Il s'est déroulé sur un total d'environ un mois. Le temps que la peinture sèche bien pour pouvoir placer une seconde couche, parfois aussi le manque de volonté et la peur de ne pas réussir jouaient aussi.... Sinon l'accueil était très agréable, un 10/10.

LTUA : Qu'est-ce-que ce projet t'a apporté sur le plan personnel?

J'ai appris à me servir de peinture acrylique, et peindre sur un mur était une première. Et surtout, j'ai laissé une trace de mon « art » sur les murs d'un lieu public et c'est cool!





À vos pinceaux!

5 questions à Camille Chauvet



Le Trait d'Union Ayvellois (LTUA) Camille, peux tu te présenter?

J'habite Les Ayvelles depuis 2005. Je viens d'avoir 17 ans et je suis actuellement en Terminale au Lycée Chanzy. Après obtention du Baccalauréat, mon objectif est de poursuivre des études d'Arts Plastiques en entrant dans une école d'illustration.



LTUA : Pourquoi ce projet de fresque?

Entrer dans cette école se fait sur entretien et sur présentation de nos créations artistiques. Pour valoriser mon dossier de réalisations j'ai eu l'idée de peindre une fresque représentant Les Ayvelles et le Conseil Municipal m'a encouragée en m'offrant un mur de la Mairie comme support.

LTUA : Comment as-tu choisi le thème de cette fresque ?

La commune de Les Ayvelles est représentée par deux couleurs, le bleu et le vert qui symbolisent l'eau et la forêt. Marianne est mise en scène dans le bois du Fort des Ayvelles (porte du Secrétariat) : elle plonge une main dans un cadre, un monde aquatique (porte de la salle du Conseil Municipal).

LTUA: Comment ton projet s'est-il déroulé?

J'ai commencé cette fresque mi-juillet 2020 et pensais la terminer fin août pour la rentrée des classes mais il me reste la Marianne à peindre car j'ai sous-estimé l'ampleur du travail à réaliser, et oui, je suis encore novice niveau timing.

Passant mon Bac cette année, le temps est mon pire ennemi... mais une fois ma Terminale achevée, je finaliserai enfin la fresque sans pression, l'esprit tranquille.

LTUA : Qu'est-ce-que ce projet t'a apporté sur le plan personnel?

Dès le début, j'ai été chaleureusement accueillie par le personnel de la Mairie, Monsieur le Maire, ses adjoints, conseillers et même les visiteurs qui me félicitaient ce qui m'encourage encore plus à poursuivre dans cette voie. Ce fut donc une expérience très enrichissante tant par les rencontres faites que par l'expérience acquise en peinture.







Camille et Maïwenn tiennent à remercier le Conseil Municipal de leur avoir accordé toute sa confiance dans la réalisation de ces beaux projets. N'hésitez pas à venir admirer ces fresques.

Nous leur souhaitons toute la réussite dans leurs études à venir. Depuis l'interview, Camille a été admise à l'école PIVAUT de Nantes.



La verdure Les Ayvelles L' eau

FOOT AUX AYVELLES:

quand USLA rime avec Simon et passion



Si vous passez au stade des Ayvelles et qu'il y a de l'activité, vous avez toutes les chances de rencontrer un membre de la famille SIMON. En effet ce sont trois générations qui foulent la pelouse du stade municipal des Ayvelles :

Annie la maman : responsable de l'école de foot est toujours prête à donner un coup de main même pour les tâches dites « masculines », certains l'ont même déjà croisée sur le tracteur en train de tondre la pelouse.

Les trois fils d'Annie sont également de la partie :

Julien l'ainé responsable de l'équipe U14, adjoint au responsable de l'équipe U6/U7 et joueur de l'équipe sénior

Jérôme, le cadet est vice-président de l'association, adjoint au responsable de l'équipe U12/U13 et joueur de l'équipe sénior (Et accessoirement vous pouvez le voir derrière la friteuse lors des tournois et autres brocantes)

Jean-Bernard, le benjamin est responsable des équipes sénior et joueur de l'équipe sénior.

Les petits enfants aussi :

Clément, joueur de l'équipe U14 / Adam, joueur de l'équipe U6/U7 / Toméo, joueur de l'équipe U12/U13 /

Tout ce petit monde participe activement aux tâches annexes d'entretien des installations.

Nous pouvons être heureux de compter dans nos effectifs des personnes aussi impliquées, qui se dépensent sans compter afin de développer un club ambitieux. Eux aussi peuvent être fiers du travail accompli. Nous ne pouvons terminer ces lignes sans associer à cette mise en lumière, leurs conjoint et conjointes (Christian, Vanessa, Mélanie et Margaux) qui acceptent les contraintes de telles activités aussi prenantes.

UN IMMENSE MERCI pour leur engagement sans faille



La chandeleur?

Pourquoi mange-t-on des crêpes à la Chandeleur ?

La fête de la chandeleur se tient tous les ans à la même date, le 2 février.

La tradition des crêpes à la Chandeleur remonte à loin, très loin.

Oue fête-t-on à la Chandeleur?



Cette fête remonte à l'époque romaine. Elle était à l'époque une célébration en l'honneur du dieu de la Nature, à l'occasion de laquelle les Romains défilaient, flambeaux à la main. Cette fête païenne appelée "festa candelarum" ("fête des chandelles"), a été christianisée au Vème siècle par le pape Gélase.

Le 2 février devient le jour de la présentation de Jésus Christ au Temple, 40 jours après sa naissance (Noël). Le jour, aussi, où Symeon le reconnaît comme la "Lumière d'Israël". Un événement célébré par les fidèles en allumant des cierges dans les églises.

Mais pourquoi les crêpes ?

Une tradition ne va pas sans ses superstitions, ni ses légendes. L'histoire veut que le pape Gélase ait offert des crêpes aux pèlerins qui rejoignaient Rome pour célébrer la Chandeleur.

Au Moyen-âge, plus besoin de pèlerinage pour déguster des crêpes. Les paysans les cuisinaient en pensant que, s'ils manquaient à ce devoir, la récolte de blé de

l'année suivante serait mauvaise. Il convenait de faire sauter la crêpe de la main droite en tenant un Louis d'or de la main gauche pour s'attirer la bonne fortune.

La forme ronde et la couleur dorée d'une crêpe rappellerait également le soleil, la lumière et l'arrivée future des beaux jours, à une période où les jours rallongent.

Une dégustation pleine d'optimisme, en somme.





RESPONSABLE DE PUBLICATION

LEBRETON Philippe

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carole
HERBRETEAU Jean-Marie
MARTIN Martine
MORTIER Michel

AVEC LA PARTICIPATION DE

DELOECKER Frédérique pour la relecture

SIMON Muriel



Divertissements et festivités

Mots croisés : Jeux de cartes et autres

	Α	В	С	D	Ε	F	G	Н
1								
2								
3								
4	101							
5								
6	127							5.00
7								
8								

Solution du numéro 59

		D	-	U	_	G	11
1							
2							
3							
4							
5							
6	100						100
7							
8	100						100

A B C D E F	G	Н
1 D I M A N C	Н	Е
2 E T E A L	I	
3 C R E N O	٧	Е
4 E T C T U	Ε	
5 M A R D I	R	М
6 B R E S A		0
7 R I D E M	Α	1
8 E R I N E	R	S

Horizontalement : 1) jeu de cartes simple... comme à la guerre ;

- 2) maison de ville marocaine marque le choix; 3) jeu de cartes;
- 4) le 26 pour jouer ; 5) liqueur associée à 27 aux cartes on aime l'avoir ; 6) extra-terrestre de Spielberg – jeu parfois menteur ;
- 7) divinité égyptienne ressources humaines ; 8) principale pièce au jeu d'échecs – jeu de dés appelé aussi Yahtzee;

Verticalement: A) jeu de cartes 2 contre 2; B) entre Avenay et Epernay – préfixe ou abréviation associé à actif ou viseur ; C) jeu de cartes avec des bouts - forme d'avoir ; D) le premier homme ; E) jeu avec des couples de cartes; F) un peu comme règle - peuple montagnard originaire de Chine; G) avec les yeux - ville des diois et dioises; H) sortes;

Pédicure

La pédicure se déplacera dans notre village les mardis 20 avril, 27 juillet et 26 octobre 2021.

Tél: 03.24.59.02.20 afin de fixer un rendezvous.



FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

En raison du contexte sanitaire actuel, nous n'avons aucune certitude quant à la réalisation des manifestations habituellement organisées. Nous vous informerons, au fur et à mesure des décisions gouvernementales, des manifestations maintenues ou annulées.

Petite salle de la mairie Elections régionales 13 et 20 juin à confirmer

et départementales

Chasse aux œufs samedi 3 avril Terrain de football ou Ou uniquement distribution distribution au domicile

de chocolats aux enfants

ON EST LÀ POUR FAIRE LA FÊTE! dimanche 25 avril Journée du souvenir

Victoire 1945 samedi 8 mai

Fête du village week-end des 19/20 juin

dimanche18 juillet Brocante

